



## Ports et mouillages commune de Névez

Mairie de Névez  
Place Joseph Daniélou  
29920 Névez  
E-mail : elections@nevez.fr  
Tél. : 02.98.06.61.95

### Première demande de mouillage.

<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Code postal</b>	
<b>Ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Mail</b>	

#### Article I :

Le demandeur sollicite l'attribution de l'emplacement pour y faire séjourner son navire dont les caractéristiques sont les suivantes :

<b>Nom du Navire :</b>	
<b>Période d'attribution :</b>	Année, Saison (1 <sup>er</sup> Mai, 15 Septembre), Autre.....
<b>Longueur encombrement total :</b>	
<b>Largeur hors-tout :</b>	
<b>Tirant d'eau</b>	
<b>Type du Navire :</b>	
<b>N° acte de francisation ou immatriculation:</b>	
<b>Compagnie d'assurance et numéro de police :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	
<b>N° de téléphone portable :</b>	
<b>Mail :</b>	

#### Article II - Conditions :

Le service ports et mouillages réserve au demandeur un emplacement conformément au tarif en vigueur et selon le type de navire en fonction des disponibilités de places. A défaut il sera enregistré sur liste d'attente.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et de location des postes d'amarrage à Névez. De plus, il déclare sur l'honneur prendre toutes dispositions afin d'assurer son navire pendant l'intégralité de son séjour au port même en cas d'attribution de place temporaire.

**Joindre impérativement avec cette demande, le certificat d'assurance du navire ainsi qu'une copie de la carte de circulation.**

A ..... le ..... Signature obligatoire :